Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 20 (1891)

Heft: 4

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

200 personnes. On s'occupa du traitement des instituteurs et des Caisses de prévoyance.

M. Charrey a été nommé directeur des écoles de Carouge et il est chargé de les inspecter. M. Dussoix a été choisi comme inspecteur de toutes les écoles secondaires rurales.

Aux conférences générales des instituteurs neuchâtelois, en 1891, on traitera les deux questions suivantes :

1° Les exercices physiques à l'école primaire; leur organisation, leur part dans le programme, leur place dans l'horaire et la mesure de leur influence dans l'éducation générale de l'enfant;

2° Les punitions et les récompenses à l'école primaire; leur effet sur le caractère de l'enfant. Le rôle et la responsabilité de l'école dans l'éducation populaire. R. H.

PARTIE PRATIQUE

EXAMENS DES RECRUES

CALCUL MENTAL. — PROBLÈMES DONNÉS AUX EXAMENS 1890

VIe Série.

4. 36 mois font combien d'années? — *R. 3 ans.*
3. Ma femme a acheté au marché 9 kilogrammes de beurre pour lesquels elle a déboursé 27 fr. 90. Elle en cède 5 kilogrammes à sa voisine; combien celle-ci devra-t-elle lui payer? — *R. 15 fr. 50.*
2. Les deux édifices les plus élevés du monde mesurent ensemble une hauteur de 475 m. Mais, la tour Eiffel dépassant de 125 m. la tour de Washington, quelle est la hauteur de chacun de ses deux édifices? — *R. 300,175 m.*
1. Sur 175 recrues, 91 ont été déclarées aptes au service; combien cela fait-il %? — *R. 52 %.*

VIIe Série.

4. Quatre ménagères enchètent en commun un sac de café de 60 kg. Chacune d'elles en prend le 1/4; combien de kg. reçoit-elle? — *R. 15 kg.*
3. J'ai acheté l'automne dernier 4 hectolitres de vin. Quand je l'ai soutiré au printemps, il n'en restait que 2 3/4 hectolitres. Combien de litres en a-t-il été bu? — *R. 125 litres.*
2. Un ouvrier gagne 3 fr. 3/4 par jour. Combien de jours devra-t-il travailler pour gagner 90 fr. — *R. 24 jours.*
1. A quel taux faudra-t-il placer 4,000 fr. pour qu'ils rapportent en 3 mois un intérêt égal à celui de 5,000 fr. placés au 4 %. — *R. 5 %.*

VIIIe Série.

4. Un marchand de bétail offre à vendre une vache pour le prix de 25 pièces de 20 fr.; quelle est la somme qu'il demande? — *R. 500 fr.*
3. J'achète dans un magasin 10 kilogrammes de savon, le kilogramme à 90 centimes, et 10 kilogrammes de café, le kilogramme à 2 fr. 80. Je paie avec deux pièces de vingt francs; combien me rendra-t-on? — *R. 3 fr.*

2. Un journalier retire pour son travail de deux semaines 38 fr. 40; quel est son gain journalier? — *R. 3 fr. 20.*
1. Un agriculteur revend un cheval 1,500 fr. et réalise ainsi un bénéfice de 25 %; combien avait-il acheté ce cheval? — *R. 1,200 fr.*

IXe Série.

4. Un vieillard de mon village est mort cette année, juste à l'âge de 75 ans. En quelle année est-il né? — *R. 1815.*
3. 100 fr. rapportant 4 fr. d'intérêt, quel sera l'intérêt de 750 fr.? — *R. 30 fr.*
2. J'achète 15 kg. de café à 2 fr. 60 le kg., et j'obtiens un rabais de 5 %; combien ai-je à payer? — *R. 37 fr. 05.*
1. Un marchand mélange 6 hl. de Bourgogne à 45 fr. avec 3 hl. de Lacôte à 60 fr. Combien devra-t-il vendre le litre pour gagner 100 %? — *R. 1 fr.*

Xe Série.

4. Une chèvre coûte 22 fr. et un mouton 25 fr.; quel est le coût total de 2 chèvres et de 2 moutons? — *R. 94 fr.*
3. Une maison a 20 fenêtres, chaque fenêtre 6 vitres. Quelle est la valeur totale des vitres, la vitre valant 1 fr. 20? — *R. 144 fr.*
2. Les eaux salines de Bex contiennent, en moyenne, 5 % de sel de cuisine; combien faut-il évaporer d'eau pour obtenir un quintal métrique de sel? — *R. 20 hl.*
1. Une action de 500 fr. rapporte actuellement un intérêt de 7 %. Quelle somme faudrait-il placer à 4 % pour obtenir un intérêt égal? — *R. 875 fr.*

CORRESPONDANCES

I

Monsieur le Rédacteur,

Vous n'ignorez pas sans doute qu'une Commission a été établie pour l'élaboration d'un programme des examens de concours. Je vous en transmets les conclusions de la dernière séance tout en vous faisant remarquer que ces conclusions, avant de faire loi, devront être préalablement soumises aux délibérations de la conférence des inspecteurs et à la sanction de la Direction de l'Instruction publique.

L'examen écrit comprendrait :

1° Une *composition* sur un sujet littéraire ou pédagogique, choisi au préalable par l'Inspecteur. Ce travail écrit servira à donner les notes : *a)* d'*orthographe; b)* de *style*. Quant à la note de *calligraphie* ou d'*écriture,* elle se prendrait sur l'ensemble des épreuves de l'examen;

2° Epreuves de *mathématiques* comprenant : *a)* des questions sur la théorie; *b)* des problèmes d'arithmétique ou de géométrie. (Cette dernière branche, pour les instituteurs seulement).

On aborde ensuite les *leçons d'épreuves,* qui seront au nombre de deux, choisies par l'Inspecteur parmi toutes les branches du programme scolaire et prévues aux art. 10 et 11 de la loi.